



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente de la culture

Élection du président et de la vice-présidente

Le jeudi 28 novembre 1996 — N° 26

Président: M. Jean-Pierre Charbonneau

QUÉBEC



Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	115,00 \$
Débats des commissions parlementaires	325,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'aménagement et des équipements	105,00 \$
Commission du budget et de l'administration	75,00 \$
Commission des institutions	70,00 \$
Commission des affaires sociales	65,00 \$
Commission de l'économie et du travail	60,00 \$
Commission de l'éducation	40,00 \$
Commission de la culture	35,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	20,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	10,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de la culture

Le jeudi 28 novembre 1996

Table des matières

Élection du président	1
Élection de la vice-présidente	1

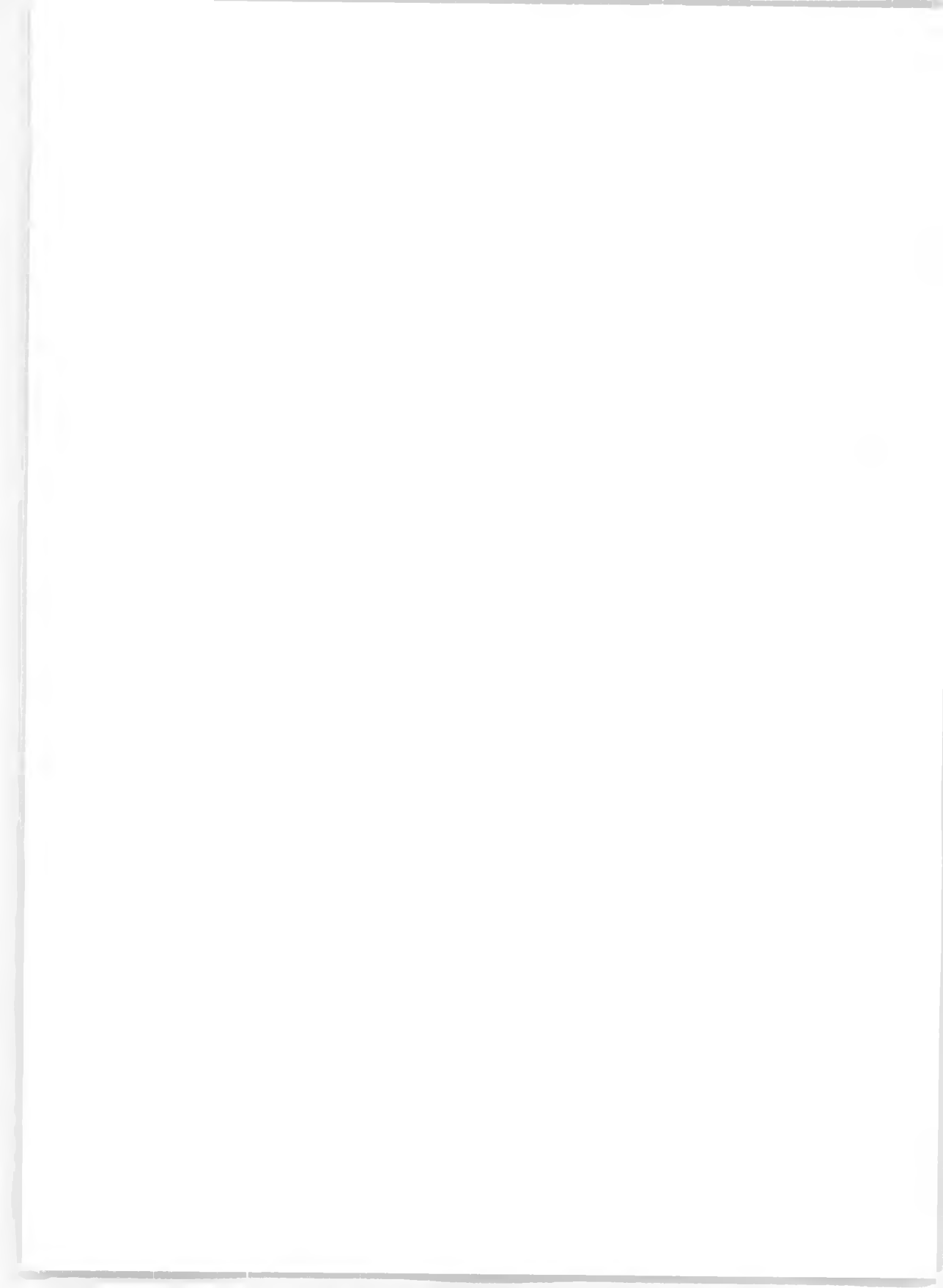
Intervenants

M. Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée

M. André Gaulin

M. Jean Garon

M. Geoffrey Kelley



Le jeudi 28 novembre 1996

Élection du président et de la vice-présidente

(Dix heures dix-sept minutes)

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Alors, si les membres de la commission de la culture sont ici — je pense qu'on a quorum — nous allons débiter. Je vous rappelle que notre mandat, c'est de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission, étant entendu que le masculin inclut ici le féminin. Il peut y avoir des propositions de députées.

Alors, conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a décidé hier que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Et, selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection du président

Alors, je suis prêt à recevoir une proposition, d'abord pour le poste de président. M. le député de Taschereau.

M. Gaulin: Oui, M. le Président. J'ai l'honneur de présenter une motion en vertu de l'article 134 de notre règlement et, à cette fin, je propose comme président de la commission de la culture le député de Lévis, M. Jean Garon.

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Très bien. Est-ce qu'il y a...

M. Gaulin: Il a l'air surpris.

Des voix: Ha, ha, ha!

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Puisqu'il n'y a pas d'autre proposition, est-ce que le député de Lévis accepte d'être mis en nomination?

M. Garon: Avec grand plaisir, M. le Président.

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Très bien. Alors, nous allons procéder maintenant à l'élection. Est-ce que je considère que la proposition du côté de la majorité est acceptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Et du côté de l'opposition officielle? Également. Alors, M. le député de Lévis, félicitations, vous êtes à nouveau président de la commission de la culture.

M. Garon: Je voudrais remercier le député de Taschereau de sa présentation, d'autant plus que, comme la proposition vient d'un homme très cultivé, j'en suis d'autant plus honoré.

● (10 h 20) ●

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Très bien. Alors, le président de l'Assemblée acquiesce à cette remarque fort pertinente.

Élection de la vice-présidente

Je suis prêt maintenant à recevoir une proposition pour le poste de vice-président. M. le député de Jacques-Cartier.

M. Kelley: Merci, M. le Président. J'ai l'honneur de proposer ma collègue la députée de Marguerite-Bourgeoys, Mme Liza Frulla, au poste de vice-présidente de la commission de la culture.

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Très bien. Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Je dois comprendre que, si vous la proposez, puisqu'elle n'est pas là, c'est que je n'ai pas besoin de lui demander si elle est d'accord et qu'elle accepte.

M. Kelley: Elle est d'accord.

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Très bien. Alors, puisqu'il n'y a pas d'autre proposition, je vais demander d'abord à l'opposition officielle si vous entérinez la proposition.

Une voix: Bien sûr, voyons.

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Et de l'autre côté? Également. Alors, Mme la députée de Marguerite-Bourgeoys est déclarée élue vice-présidente de la commission de la culture.

Alors, les travaux de la commission sont ajournés sine die. Et j'invite maintenant les membres de la commission des affaires sociales à prendre place.

(Fin de la séance à 10 h 21)

